

# Hospitalités

**N**os lieux d'écoute et de soins voient arriver un grand nombre de familles migrantes qui demandent ou non asile ou protection à la France. Certaines de ces familles ont vécu de graves traumatismes, toutes font l'expérience de la modification brutale de leur environnement, de la perte du sens et de la perte tout court (de la famille élargie, du statut social, etc), et de contacts parfois difficiles avec la société-hôte. L'après-migration comporte en effet, elle aussi, son lot de difficultés : l'écart entre la France imaginée et celle vécue par les migrants est important, chacun doit redéfinir sa place par rapport aux deux univers que sont le pays d'origine et le pays d'accueil. Ce travail d'élaboration est nécessaire, il peut être semé d'embûches, et affecter relations parents-enfants et parentalité, même s'il est soutenu par une pulsion de vie.

Ni le soin, ni le social ne sont en mesure de répondre à tous les

problèmes qui peuvent alors se poser. Des jeunes femmes primo-arrivantes, sans-papiers, sortent de la maternité avec leur bébé sans autre solution d'hébergement que le 115 ou la rue. Des mineurs isolés arrivant aux frontières sont renvoyés dans leur pays d'origine sans être placés sous la protection d'adultes. Les familles demandeuses d'asile devraient, selon la loi, être hébergées dans des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), mais les places manquent, obligeant les travailleurs sociaux à faire un « tri ». Des familles avec enfants ont été détenues en centre de rétention. Les exemples ne manquent pas et, dans un

contexte ambiant peu favorable aux étrangers, les décisions politiques qui pourraient changer les choses ne sont pas prises.

Pouvons-nous à notre niveau de soignant, d'écouter ou de travailleur social, être plus hospitaliers avec ces familles ? Il y a quelques années, Jacques Derrida avait dans un beau livre discuté cette question de l'hospitalité avec la philosophe Anne Dufourmantelle<sup>1</sup>. L'étranger disait-il, doit demander l'hospitalité dans une langue qui n'est pas la sienne et lui est imposée.

« Devons-nous demander à l'étranger de nous comprendre avant, et afin de pouvoir l'accueillir ? », questionnait-il, et de proposer ce que pourrait être une hospitalité *inconditionnelle*. Ce numéro de *L'École des parents* donne la parole à des professionnels et à des équipes qui font ce pas vers l'autre. Ils ne sont pas les seuls bien sûr, et beaucoup d'initiatives fleurissent, ici ou là. Il nous a semblé important de mettre en commun quelques-unes de leurs actions pour lancer le débat : comment mieux accueillir ces familles, en tenant compte de la particularité de leur situation, sans les enfermer pour autant dans un statut d'altérité radicale ? Un beau défi pour nos institutions.

Edito



**Thierry Baubet**

Président du Conseil scientifique de la Fnepe.

1. *De l'hospitalité, Anne Dufourmantelle invite Jacques Derrida*, éd. Calmann-Lévy, 1997.